

Les formes de paiement utilisées dans l'entreprise



Contexte professionnel :

Lucia est en Période de Formation en Milieu Professionnel dans une cafétéria.



<http://www.plaisirsducuivre.com/>



<http://finance.savoir.fr/les-moyens-de-paiement-les-cartes/>

Support pédagogique adapté du livre de CAP Coiffure des éditions CASTEILLA – Communication et connaissance des milieux de travail en situations professionnelles – ISBN : 978-2-2063-0093-1

1- Les moyens de paiement

Philippe, le patron de **Lucia**, lui fait part de son contentement concernant le travail déjà fourni. Pour le second trimestre, il souhaite qu'elle réalise les divers encaissements au « Point Sandwich ». Il lui explique les différentes formes de paiement possibles dans la cafétéria.

EDC Indiquer les moyens de paiement déjà utilisés dans la vie courante

*A l'aide du document 1 suivant,

Document 1 :

Les différentes formes de paiement

Les transactions financières avec des professionnels ou des particuliers sont le dénominateur commun de toutes les entreprises, qu'elles soient artisanales, commerciales ou industrielles.

De ce fait, plusieurs moyens de paiement sont mis à la disposition des entreprises qui ont, généralement, le choix de recourir au procédé qu'elles préfèrent, sauf obligation légale.

Quelles sont les différentes formes de paiement mis à disposition des entreprises ?

- Espèces
- Carte bancaire
- Chèque
- Virement, prélèvement et télépaiement



Source : www.petite-entreprise.net

1*1***Compléter** le tableau suivant :

| MOYENS DE PAIEMENT DÉJÀ UTILISÉS DANS LA VIE COURANTE | | |
|---|----------------------------|---------------------------|
| Type de moyen déjà utilisé ? | Dans quelle circonstance ? | |
| Espèces | <input type="radio"/> oui | <input type="radio"/> non |
| Carte bancaire | <input type="radio"/> oui | <input type="radio"/> non |
| Chèque | <input type="radio"/> oui | <input type="radio"/> non |
| Virement ou prélèvement ou télépaiement | <input type="radio"/> oui | <input type="radio"/> non |

2- La carte de paiement

Philippe explique à **Lucia** que beaucoup de règlements se font par carte de paiement. Il lui explique comment utiliser un terminal de paiement électronique.

EDC Indiquer les principales caractéristiques de paiement par carte bancaire

Identifier une carte de paiement

Citer les différents types de moyens de règlement possibles par carte de paiement.

DOCUMENT 2 : Le paiement par carte bancaire

Une carte bancaire permet de payer ses achats chez un commerçant affilié au réseau correspondant au logo figurant sur la carte.

Elle peut permettre de réaliser des achats à distance (par internet, par téléphone, par correspondance).

*Conditions générales : Vous devez, soit composer votre code confidentiel, soit signer le ticket de caisse ou une facturette, soit faire les deux opérations.

La signature est obligatoire en cas d'achat supérieur à 1 500 €.

L'ordre ainsi donné peut être soumis à autorisation préalable de la banque ayant délivré la carte.

*Conditions particulières : Le commerçant ou l'artisan peut, s'il l'a prévu dans ses conditions générales de vente, portées à la connaissance de sa clientèle par voie d'affichage :

- demander de présenter une pièce d'identité,
- exiger un montant minimum d'achat pour accepter le paiement par carte bancaire.

Quelles sont les étapes d'encaissement à l'aide d'un Terminal de Paiement Electronique (TPE) ?

Artisan : Saisir le montant de la prestation à régler sur le TPE à l'aide du clavier

Artisan ou client : Introduire la carte dans la fente prévue à cet effet et suivre les instructions sur l'écran

Client : Vérifier l'exactitude du montant à régler sur l'écran

Client : Saisir son code à l'abri des regards

Artisan : Remettre le premier justificatif au client, le faire signer par le client en cas échéant

Artisan : Conserver le double du justificatif en caisse.

Comment régler à distance ?

1- Achat par correspondance

En cas d'achat par correspondance, vous donnez l'ordre de paiement, en renvoyant :

- un bon de commande avec votre signature,
- la date d'échéance et le numéro à 16 chiffres de votre carte.

2- Achat par téléphone ou par internet

Pour les commandes par téléphone, internet, vous devez indiquer :

- le numéro à 16 chiffres de la carte,
- la date d'échéance de la carte
- le numéro de sécurité (3 derniers chiffres figurant au dos de votre carte ou 4 chiffres figurant devant) qu'on appelle aussi cryptogramme.

Peut-on refuser un paiement par carte bancaire ?



Un artisan, ou un commerçant peut refuser le paiement par carte bancaire. Mais s'il annonce par voie d'autocollants ou d'affichettes qu'il accepte telle ou telle carte, il ne peut pas ensuite la refuser. Le client qui est confronté à une contradiction de ce type peut le signaler à la **Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes**

(DGCCRF).

Source Internet : <http://www.service-public.fr/>

*À l'aide du document 2,

2*1***Répondre** aux affirmations suivantes par vrai ou faux et **justifier** votre réponse :

| AFFIRMATIONS | JUSTIFICATION |
|---|--|
| Un artisan peut refuser un règlement par carte bancaire. | <input type="radio"/> Vrai <input type="radio"/> Faux Justification : |
| Un artisan peut exiger la présentation d'une pièce d'identité lors d'un règlement par carte bancaire. | <input type="radio"/> Vrai <input type="radio"/> Faux Justification : |
| Un artisan peut exiger un montant minimum d'achat lors d'un règlement par carte bancaire. | <input type="radio"/> Vrai <input type="radio"/> Faux Justification : |
| Le paiement par CB peut se faire uniquement chez un artisan ou un commerçant. | <input type="radio"/> Vrai <input type="radio"/> Faux Justification : |

2*2***Observer** les cartes ci-dessous et **barrer** les cartes qui ne sont pas des cartes de paiement.



3- Le paiement par chèque

M. Da-Silva se présente à la caisse pour régler sa formule « déjeuner ». **Lucia** est chargée d'encaisser ce client sous le contrôle de son employeur.

M. Da-Silva souhaite régler sa prestation par chèque bancaire.

EDC Enoncer les contrôles nécessaires lors d'un règlement par chèque
Repérer les anomalies portées sur un chèque bancaire
Citer les caractéristiques d'un paiement par chèque bancaire.

DOCUMENT 3 : Paiement par chèque

Le paiement par chèque permet des transferts d'argent entre deux personnes titulaires d'un compte bancaire, sans transport d'espèces, sans déplacement dans un établissement bancaire ou postal et sans passage par un système électronique (caisse en libre-service, site internet, etc.).

***Comment émettre un chèque?**

Il ne doit y avoir aucun blanc avant ou après l'inscription de la somme.

La somme doit être portée en chiffres et en lettres : en cas de non-concordance, c'est la somme en lettres qui prime.

Le nom du bénéficiaire doit être lisible.

La signature doit être conforme au modèle connu par l'établissement bancaire.

Le chèque doit être daté du jour de sa rédaction : s'il est postdaté, le signataire encourt une amende égale à 6% du montant du chèque (avec un minimum de 0,76 €).

Un commerçant peut exiger la présentation d'une ou deux pièces d'identité avec photographie.

***Quelles sont les étapes d'encaissement par chèque bancaire ?**

- annoncer au client le prix à régler
- proposer un stylo indélébile de couleur bleue ou noire au client
- laisser le temps nécessaire au client de rédiger son chèque
- vérifier que la somme en chiffre et que la somme lettre sont identiques
- contrôler l'exactitude de la signature à l'aide d'une pièce d'identité
- reporter au dos du chèque le numéro et la nature de la pièce d'identité ainsi que la date et le lieu d'émission.

***Comment l'artisan, le commerçant peut-il encaisser le chèque ?**

La durée de validité d'un chèque est de 1 an et 8 jours.

Pour pouvoir disposer de l'argent correspondant, son bénéficiaire doit l'endosser, c'est-à-dire le signer au verso, et le remettre à une banque avant ce délai.

Peut-on refuser un paiement par chèque ?

Un artisan ou commerçant peut refuser un paiement par chèque ou exiger un montant minimal, sauf :

- s'il est adhérent d'un centre de gestion agréé (affichette obligatoire le mentionnant dans le magasin)
- et à condition d'en avoir clairement informé sa clientèle (par voie d'affichage ou dans ses conditions générales de vente) : affiche du type « les chèques ne sont pas acceptés » ou « ne sont acceptés qu'à partir de ».

Source Internet : <http://www.service-public.fr/>

*À l'aide du document 3,

3*1***Retrouver** les verbes d'action correspondants :

| | |
|--|--|
| | au client le prix à régler |
| | un stylo indélébile de couleur bleue ou noire au client |
| | le temps nécessaire au client de rédiger son chèque |
| | que la somme en chiffre et que la somme lettre sont identiques |
| | l'exactitude de la signature à l'aide d'une pièce d'identité |
| | au dos du chèque le numéro et la nature de la pièce d'identité ainsi que la date et le lieu d'émission |

3*2***Observer** le chèque complété par M.Da-Silva (page suivante) et **relever** les erreurs ci-après :

| | |
|--------------------|--|
| Erreurs constatées | |
| | |

---- Banque Spécimen ----

Payer contre ce chèque en euros € Dix neuf euros et cinq centimes

Non endossable sauf au profit d'un établissement bancaire ou assimilé *Somme en toutes lettres*

À Cafétéria

€ 19,50

M. Da-Silva Miguel
150 rue Albert Dupuis
84000 Avignon

À Avignon

LE 01/10/2013

Signature

Payable en France Agence n° Compte n°
Toute agence Banque 0171 000 210 13
Rouen France
Tél : 083456785

Chèque n° 765444556554433 66546454564565464566556 4543645654645

(01)

3*3*Indiquer ce que permet un règlement par chèque bancaire :

3*4*Préciser le risque encouru si le chèque bancaire est postdaté :

4- Le paiement en espèces

Toujours sous le contrôle effectif de son employeur, **Lucia** encaisse la prestation de service de **Mme Jordi**. Cette dernière conteste le rendu de monnaie.

EDC Repérer les erreurs d'un encaissement en espèces

DOCUMENT 4 : Paiement en espèces

Le paiement en espèces (pièces et billets) est réglementé. Il n'est notamment autorisé, à l'égard des professionnels, que pour régler des créances d'un montant limité. À l'inverse, il peut être rendu obligatoire, dans certains cas.

*Dans quel cas le paiement en espèces est-il interdit ?

Somme excédant un certain montant.

L'utilisation d'espèces est interdite pour payer un professionnel (commerçant, entrepreneur, etc.) dès lors que la somme excède les montants suivants :

| Situation du payeur Uniquement si son domicile fiscal est en France | S'il s'agit d'une dépense personnelle | S'il s'agit d'une dépense professionnelle |
|--|---------------------------------------|---|
| | 3 000 € | 3 000 € |

Pour le paiement d'une somme supérieure au seuil concerné, il faut utiliser un autre moyen de paiement (chèque, carte bancaire par exemple).

*Quelles sont les étapes d'encaissement en espèce ?

- annoncer au client le prix à régler
- vérifier la somme versée par le client
- conserver la somme versée par le client à la vue afin d'éviter toute contestation
- procéder à la détection de faux billets (avec un appareil ou visuellement), en cas de faux billet exiger un autre moyen de paiement et informer le client
- rendre la monnaie en décomptant les pièces puis les billets
- faire valider le rendu de monnaie par le client
- mettre en caisse l'espèce versée par le client.

***Peut-on refuser un paiement espèce ?**

Nul ne peut refuser le paiement en espèces dès lors que la somme n'excède pas les plafonds au-delà desquels le paiement en espèces est interdit.

Un professionnel n'est toutefois pas contraint d'accepter un paiement constitué de plus de 50 pièces de monnaie.

Source Internet : <http://www.service-public.fr/>

*À l'aide du document 4,

4*1***Compléter** le tableau ci-dessous :

| PROBLÈMES RENCONTRÉS LORS QUE L'ENCAISSEMENT DE MME JORDI | |
|---|---|
| Description des étapes d'encaissement | Analyse des étapes d'encaissement |
| 1. Lucia demande la somme de 56€ | *Indiquer sur quoi porte la contestation de Mme Jordi : |
| 2. Mme Jordi remet 60€ à Lucia, qu'elle range dans le tiroir caisse | *Préciser l'erreur de Lucia : |
| 3. Lucia lui rend 4€ | *Mentionner ce que Lucia aurait du faire : |
| 4. Mme Jordi dit à Lucia qu'elle s'est trompée car elle lui a donné un billet de 50€ et un billet de 20€... | |



Je m'évalue !...

1***Indiquer** si on peut refuser un règlement en espèce pour les situations suivantes :

| | |
|---|--|
| Pour un montant de 107 euros sachant que son client lui a remis un billet de 100€ + un billet de 5€ et une pièce de 2€ | <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non |
| Pour un montant de 66 euros sachant que son client lui a remis deux billets de 5€ + dix pièces de 2€ + vingt pièces de 1€ + trente deux pièces de 50 centimes | <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non |

2***Citer** dans quels cas vous pouvez refuser un règlement par chèque bancaire :

*

*

3***Donner** la durée de validité d'un chèque bancaire :

4***Citer** les 7 étapes d'un encaissement en espèces :

1/-----
2/-----
3/-----
4/-----
5/-----
6/-----
7/-----

5***Indiquer** si un commerçant est obligé d'accepter les règlements par carte bancaire s'il ne mentionne aucune information dans l'espace du salon :

6***Indiquer** si un commerçant peut exiger un montant minimum d'achat pour accepter le paiement par carte bancaire :

7***Préciser** la procédure que le commerçant doit respecter pour disposer d'un règlement par chèque bancaire.
